DU MUSLIM AU MUHSIN

Collection « Au-delà » • Livret 2 sur 10

La mort et la préparation

Se préparer au rendez-vous que nul ne manque



Univers Mu'min • Pour les adultes • UA-221

LA MORT EN QUELQUES MOTS

كُنْ فِي الدُّنْيَا كَأَنَّكَ غَرِيبٌ أَوْ عَابِرُ سَبِيلٍ

Kun fi d-dunyā kaʾannaka gharībun aw ʿābiru sabīl.

« Sois dans ce monde comme si tu étais un étranger, ou un passant sur un chemin. »

Al-Bukhārī 6416 — extrait, traduction du sens.

EN QUELQUES MOTS

La mort est la seule certitude que partagent tous les êtres humains. Pour le croyant, elle n'est pas une fin : c'est un passage, un retour vers Allah. Ce livret t'aide à la regarder en face, avec sérénité : ce qu'en disent le Coran et la Sunna, comment accompagner un mourant, ce que la religion demande aux vivants (rites, deuil, condoléances), et comment se préparer, dès aujourd'hui, le cœur et les affaires en ordre.

Une nouvelle au téléphone



« Il était avec nous hier encore… »

La mort ne prévient pas. Se préparer, c’est vivre mieux.

Avant de commencer

UNE PROMESSE

La mort fait peur, et on préfère souvent ne pas y penser. Ce livret t'invite à la regarder avec les yeux de la foi : sans angoisse, sans fuite, avec espoir. À la fin, tu sauras ce que la religion enseigne sur les derniers instants, ce qu'il faut faire quand un proche nous quitte, comment vivre un deuil, et tu auras commencé à mettre ton cœur et tes affaires en ordre.

Ce livret est le deuxième de la collection « Au-delà » (UA-220 à UA-229), dans la porte « Croire au Jour dernier » de l'Univers Mu'min. Il s'appuie sur ce qui a déjà été vu : la définition de la foi (UA-188), le chapitre « Croire au Jour dernier » des six piliers (UA-190) et les anges qui écrivent les actions (UA-204). Il ne les répète pas : il les approfondit. La tombe et ce qui suit la mort sont traités dans UA-222.

Si tu lis ce livret parce que tu viens de perdre un être cher : qu'Allah te console, accorde Sa miséricorde à celui ou celle qui est parti(e), et te donne la patience. Prends ton temps ; tu peux commencer par le chapitre 5, consacré au deuil.

Ce livret donne des repères de fiqh malikite **en survol**. Pour les questions pratiques précises (toilette mortuaire, héritage, ʿidda), adresse-toi à l'imam de ton quartier ou à une personne compétente.

Ici, personne ne te juge. Les cases à cocher et les lignes à remplir sont pour toi seul(e).

Chaque chapitre suit le même chemin

Repère	À quoi il sert
Je m'arrête	Une question miroir pour te regarder en face.
Je comprends	L'explication, en mots simples, avec le Coran et la Sunna.
Une image pour comprendre	Une petite histoire ou une comparaison pour retenir sans effort.
Je vis ma foi	Ce que cette croyance change, concrètement, dans ma journée.
Attention	Une erreur fréquente ou une précision importante.
Fiche mémo	L'essentiel en trois lignes. Tu peux la découper et la garder.
J'agis	Un seul petit pas concret, à faire dans les 24 heures.

BON À SAVOIR

Le Coran est la parole d'Allah. Ses passages sont accompagnés d'une traduction du sens en français. Le texte arabe est présenté selon la lecture Ḥafṣ, avec des couleurs de tajwīd. Les traductions rendent le sens ; elles ne remplacent pas le texte arabe.

Ce livret suit la **croyance ashʿarite**, enseignée avec le fiqh malikite en Afrique de l'Ouest et au Maghreb depuis des siècles. Les autres écoles sunnites de croyance (māturīdite, atharī) formulent parfois certains points autrement : quand une nuance compte, elle est signalée simplement, sans esprit de polémique. Si tu as une question, pose-la à ton enseignant.

Trois mots reviennent souvent : **islām** — la soumission à Allah, visible dans les actes ; **īmān** — la foi, qui vit dans le cœur ; **iḥsān** — l'excellence : adorer Allah comme si tu Le voyais.

Les explications, les images et les histoires sont des aides pour comprendre. Elles ne sont pas des textes révélés.

Le signe ﷺ après le nom du Prophète Muḥammad signifie : « qu'Allah prie sur lui et le salue ».

UNE IMAGE POUR COMPRENDRE

COLLECTION **AU-DELÀ**

LA PIROGUE QUI RENTRE AU PORT







À Soumbédioune, le pêcheur reste attentif jusqu'au retour de sa pirogue. Nous aussi, nous cherchons à vivre dans l'obéissance à Allah et Lui demandons une bonne fin, sans savoir quand notre vie s'achèvera.

→ Je prépare une bonne fin par une vie droite, et je la demande à Allah.

Comparaison pédagogique : les réalités de l'au-delà relèvent de l'invisible (ghayb). L'image éclaire une idée ; elle ne les décrit pas.

Sommaire

Partie 1 — S’arrêter

1. Le miroir : est-ce que je pense à la mort ? · 10 min

Partie 2 — Comprendre

2. La mort, une certitude · 15 min
3. Les derniers instants · 15 min

Partie 3 — Ce que font les vivants

4. Accompagner le mourant et les rites · 15 min
5. Le deuil · 15 min

Partie 4 — Se préparer

6. Mettre ses affaires en ordre · 15 min
7. Se préparer le cœur · 15 min

Mes 7 jours • Je vérifie ma compréhension • Petit lexique • Fiche mémo à découper • Pour continuer le chemin • Fiche d’identification du livret

PARTIE 1

S’arrêter

Avant de parler de la mort, on regarde comment on vit.

Si je devais partir cette semaine, qu’est-ce qui resterait inachevé ?

CHAPITRE 1

Le miroir : est-ce que je pense à la mort ?

Faire le point, avec douceur et honnêteté.

JE M’ARRÊTE — QUESTION MIROIR

Quand je pense à la mort, qu’est-ce que je ressens : de la peur, de la paix, ou rien, parce que j’évite d’y penser ?

Y a-t-il une dette, un pardon à demander ou une affaire de famille que je repousse depuis longtemps ?

Quel souvenir m’a laissé le départ d’un proche ? Qu’est-ce qu’il m’a appris ?

Je comprends

Au Sénégal, la mort n'est pas un sujet caché. On se déplace pour les condoléances, on s'assoit sous la bâche, on prie pour le défunt, on soutient la famille. Pourtant, une fois rentré(e) à la maison, on reprend souvent sa vie **comme si cela ne nous concernait pas**.

L'Islam nous propose un autre chemin : **se souvenir de la mort pour mieux vivre**. Pas pour se décourager ni pour s'angoisser, mais pour remettre les choses à leur place : ce qui compte vraiment, ce qui peut attendre, ce qui ne peut plus attendre.

> *« Sois dans ce monde comme si tu étais un étranger ou un voyageur de passage. »*
>
> Parole du Prophète ﷺ à ʿAbd Allāh ibn ʿUmar, rapportée par al-Bukhārī — sens

Ibn ʿUmar ajoutait : « Quand tu arrives au soir, n'attends pas le matin ; quand tu arrives au matin, n'attends pas le soir. Prends de ta santé pour ta maladie, et de ta vie pour ta mort. » (al-Bukhārī — sens).

> *Le conseil transmis par Ibn ʿUmar invite à utiliser sa santé et sa vie pour le bien, sans toujours remettre à demain (al-Bukhārī 6416).*

Fuir la pensée de la mort	Se souvenir de la mort avec foi
« J'ai le temps, on verra plus tard. »	« Je ne connais pas mon terme : je fais le bien maintenant. »
Je repousse le testament, les dettes, les pardons.	Je mets mes affaires en ordre, calmement.
La mort d'un proche me laisse seulement choqué(e).	La mort d'un proche me réveille et me rapproche d'Allah.

Fuir la pensée de la mort	Se souvenir de la mort avec foi
La pensée de la mort m'angoisse ou m'écrase.	La pensée de la mort me rend plus doux, plus juste, plus confiant.

> **UNE IMAGE POUR COMPRENDRE — LE VOYAGEUR À LA GARE ROUTIÈRE**
>
> À la gare routière, un voyageur attend son car pour Touba. On lui a dit : « Le car part quand il est plein. » Il ne connaît pas l'heure exacte. Alors il garde son sac fermé près de lui, son billet dans la poche, et ne s'éloigne pas trop.
>
> Nous sommes tous ce voyageur. Nous ne connaissons pas l'heure du départ. Le croyant ne panique pas : **il garde son bagage prêt**.
>
> **→ Ne pas connaître l'heure n'est pas une raison d'oublier le voyage.**
>
> *Comparaison pédagogique : les réalités de l'au-delà sont du ghayb ; l'image éclaire une idée, elle ne les décrit pas.*

Je vis ma foi

Prends une feuille et écris trois choses que tu voudrais avoir faites avant de partir : une chose envers Allah, une chose envers ta famille, une chose envers les gens. Garde cette feuille dans ce livret : tu la reprendras au chapitre 7.

FICHE MÉMO 1 **Se souvenir pour mieux vivre** ✂️

- ✓ La mort est certaine ; seule son heure est inconnue.
- ✓ Se souvenir de la mort n'est pas s'angoisser : c'est se préparer.
- ✓ Le croyant avisé garde son « bagage » prêt.

J'AGIS Écris aujourd'hui tes trois choses à faire avant de partir.

PARTIE 2

Comprendre

Ce que le Coran et la Sunna nous apprennent de la mort.

CHAPITRE 2

La mort, une certitude

Un terme fixé, un passage, un retour vers Allah.

كُلُّ نَفْسٍ ذَآئِقَةُ ٱلْمَوْتِ ۖ وَإِنَّمَا تُوَفَّوْنَ أُجُورَكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَـٰمَةِ ۖ
فَمَن زُحْزِحَ عَنِ ٱلنَّارِ وَأُدْخِلَ ٱلْجَنَّةَ فَقَدْ فَازَ ۗ وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ
ٱلدُّنْيَآ إِلَّا مَتَـٰعُ ٱلْغُرُورِ

« Toute âme goûtera la mort. Mais c'est seulement au Jour de la Résurrection que vous recevrez votre entière rétribution. Quiconque est écarté du Feu et introduit au Paradis a certes réussi. Et la vie présente n'est qu'une jouissance trompeuse. »

Sourate 3, verset 185 — traduction du sens

Je comprends : personne n'y échappe

Riches et pauvres, jeunes et vieux, savants et ignorants, et même les prophètes : **toute âme goûtera la mort**. Le verset ne s'arrête pas là : il parle aussitôt de la rétribution et de la réussite. La mort n'est pas le dernier mot ; c'est une porte. Et on ne la fuit pas : « La mort que vous fuyez va certes vous rencontrer ; ensuite vous serez ramenés à Celui qui connaît l'invisible et le visible » (sourate 62, verset 8).

Je comprends : un terme fixé

Chaque être humain a un **terme** (ajal) fixé par Allah. Il ne sera ni avancé ni retardé. Personne ne sait où ni quand il mourra : c'est l'une des choses qu'Allah S'est réservé de connaître (sourate 31, verset 34).

وَلِكُلِّ أُمَّةٍ أَجَلٌ ۖ فَإِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ لَا يَسْتَأْخِرُونَ سَاعَةً ۖ وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ

« Pour chaque communauté il y a un terme. Quand leur terme vient, ils ne peuvent ni le retarder d'une heure ni l'avancer. »

Sourate 7, verset 34 — traduction du sens

Cette vérité est une **consolation** pour les personnes endeuillées : celui qui est parti n'est pas parti « trop tôt » ni « par erreur » aux yeux d'Allah. Son terme était venu. Cela n'empêche pas les larmes ; cela apaise les « si seulement… ».

وَأَنفِقُوا۟ مِن مَّا رَزَقْنَٰكُم مِّن قَبْلِ أَن يَأْتِىَ أَحَدَكُمُ ٱلْمَوْتُ
فَيَقُولَ رَبِّ لَوْلَآ أَخَّرْتَنِىٓ إِلَىٰٓ أَجَلٍ قَرِيبٍ فَأَصَّدَّقَ وَأَكُن مِّنَ
ٱلصَّٰلِحِينَ ۝ وَلَن يُؤَخِّرَ ٱللَّهُ نَفْسًا إِذَا جَآءَ أَجَلُهَا ۚ وَٱللَّهُ
خَبِيرٌۢ بِمَا تَعْمَلُونَ

« Et dépensez de ce que Nous vous avons attribué, avant que la mort ne vienne à l'un de vous et qu'il dise alors : « Seigneur, si seulement Tu m'accordais un court délai : je ferais l'aumône et je serais parmi les gens de bien. » Et Allah ne retarde jamais une âme dont le terme est venu. Et Allah est parfaitement informé de ce que vous faites. »

Sourate 63, versets 10-11 — traduction du sens

Ce verset nous montre ce que l'on regrettera : non pas les maisons ni les voitures, mais **l'aumône qu'on n'a pas donnée** et le bien qu'on n'a pas fait. C'est maintenant qu'on peut encore agir.

Je comprends : ce qu'est la mort

Les savants expliquent simplement que la mort est **la séparation de l'âme (rūḥ) et du corps**. Le corps retourne à la terre ; l'âme, elle, ne disparaît pas : elle passe dans une autre étape, le **barzakh**, jusqu'au Jour de la Résurrection (voir UA-222 et UA-223). Le Coran rapproche d'ailleurs le sommeil de la mort : « Allah reçoit les âmes au moment de leur mort, ainsi que celles qui ne meurent pas au cours de leur sommeil » (sourate 39, verset 42). Chaque réveil est un **délai de plus** offert.

Sur la nature exacte de l'âme, le Coran nous invite à l'humilité : « Ils t'interrogent au sujet de l'âme. Dis : l'âme relève de l'ordre de mon Seigneur, et on ne vous a donné que peu de science » (sourate 17, verset 85). Nous croyons à ce qui est dit, **sans chercher à imaginer** ce qui n'est pas dit.

Le Coran mentionne aussi **l'ange de la mort**, chargé de reprendre les âmes (sourate 32, verset 11). Le nom ʿIzrāʾīl, très répandu, ne vient pas d'un texte authentique selon de nombreux savants (voir UA-203). Au moment de la mort, dit le Coran, « l'agonie de la mort fait apparaître la vérité » (sourate 50, verset 19) : ce qu'on fuyait devient évident.



FICHE MÉMO 2 **La mort, une certitude** ✂️

- ✓ Toute âme goûtera la mort ; son terme est fixé par Allah.
- ✓ La mort est la séparation de l'âme et du corps : un passage, pas une fin.
- ✓ On regrettera surtout le bien qu'on n'a pas fait : agissons maintenant.

J'AGIS Demain matin, au réveil, remercie Allah pour ce jour de plus et fais une petite aumône.

CHAPITRE 3

Les derniers instants

Bien finir, avec une bonne opinion d'Allah.

Je comprends : la dernière parole

« Les actes ne valent que par leur fin » (al-Bukhārī — sens). Le croyant espère quitter ce monde en attestant l'unicité d'Allah. C'est pourquoi le Prophète ﷺ a recommandé d'aider le mourant à se souvenir de la Shahāda : c'est ce qu'on appelle le **talqīn**.

> *« Faites dire à vos mourants : « Lā ilāha illa llāh ». »*
>
> Rapporté par Muslim — sens

Le talqīn se fait avec douceur : on prononce l'attestation près du mourant, sans le brusquer ni le fatiguer. Le but est de l'aider, non de l'oppresser (Muslim 916).

لَا إِلَٰهَ إِلَّا اللَّهُ

Lā ilāha illa llāh — **« Il n'y a de divinité qu'Allah »**

Je comprends : la bonne opinion d'Allah

> *« Que nul d'entre vous ne meure sans avoir une bonne opinion d'Allah. »*
>
> Rapporté par Muslim, d'après Jābir — sens

Au moment de partir, le croyant est invité à espérer en la miséricorde d'Allah (Muslim 2877). Le hadith qudsī « Je suis selon l'opinion que Mon serviteur a de Moi » nourrit cette confiance (al-Bukhārī 7405 ; Muslim 2675, sens).

Je comprends : aimer la rencontre d'Allah

> *« Celui qui aime la rencontre d'Allah, Allah aime le rencontrer ; et celui qui déteste la rencontre d'Allah, Allah déteste le rencontrer. »*
>
> Rapporté par al-Bukhārī et Muslim — sens

ʿĀ'isha demanda alors : « Nous détestons tous la mort ! » Le Prophète ﷺ expliqua que ce n'est pas cela : quand le croyant, au moment de mourir, reçoit l'annonce de la miséricorde et de l'agrément d'Allah, **il aime la rencontre d'Allah**, et Allah aime le rencontrer (Muslim — sens). Avoir naturellement peur de la mort n'est donc pas un manque de foi.

إِنَّ ٱلَّذِينَ قَالُوا۟ رَبُّنَا ٱللَّهُ ثُمَّ ٱسْتَقَٰمُوا۟ تَتَنَزَّلُ عَلَيْهِمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَلَّا
تَخَافُوا۟ وَلَا تَحْزَنُوا۟ وَأَبْشِرُوا۟ بِٱلْجَنَّةِ ٱلَّتِى كُنتُمْ تُوعَدُونَ

« Ceux qui disent : « Notre Seigneur est Allah », puis se tiennent sur le droit chemin, les anges descendent sur eux : « N'ayez pas peur et ne soyez pas affligés ; et réjouissez-vous de la bonne nouvelle du Paradis qui vous était promis. » »

Sourate 41, verset 30 — traduction du sens

UNE BONNE NOUVELLE POUR LE CROYANT

Le Coran annonce une bonne nouvelle aux croyants qui demeurent droits (41:30). Nous espérons pour le croyant la miséricorde d'Allah, sans inventer ni représenter ce que vit son âme.

Nous n'en disons pas plus et ne cherchons pas à l'imaginer (ghayb). La suite (la tombe) est expliquée dans UA-222.

ATTENTION : NE PAS JUGER UNE FIN DE VIE

Une maladie longue, un accident, une mort soudaine ou une agonie difficile **ne sont pas des signes de mauvaise fin**. Le Prophète ﷺ lui-même, au moment de mourir, disait : « Lā ilāha illa llāh, la mort a certes ses agonies » (al-Bukhārī — sens).

Il a même compté parmi les martyrs celui qui meurt de la peste, d'une maladie du ventre, noyé ou sous un effondrement (al-Bukhārī et Muslim — sens). Ne dis jamais d'un défunt : « Il a mal fini » ou « Allah l'a puni ». Nous ne connaissons pas les cœurs : nous prions pour nos morts, nous ne les jugeons pas.

UNE IMAGE POUR COMPRENDRE — LA PIROGUE QUI RENTRE AU PORT

Le soir, à Soumbédioune, les pirogues rentrent de la mer. Le pêcheur a lutté toute la journée contre les vagues. Au moment d'approcher de la plage, il redouble d'attention : c'est **l'arrivée** qui compte.

Toute notre vie, nous ramons. Nous demandons à Allah de nous faire **bien arriver**, et nous ramons droit dès aujourd'hui, car nul ne sait quand la plage apparaîtra.

→ On prépare une bonne fin par une vie droite, et on la demande à Allah.

Comparaison pédagogique : les réalités de l'au-delà sont du ghayb ; l'image éclaire une idée, elle ne les décrit pas.

FICHE MÉMO 3 **Les derniers instants** ✂️

- ✓ Talqīn : aider le mourant, avec douceur, à dire « Lā ilāha illa llāh ».
- ✓ Mourir avec une bonne opinion d'Allah : l'espoir domine.
- ✓ On ne juge jamais une fin de vie : on prie pour le défunt.

J'AGIS Répète souvent « Lā ilāha illa llāh » et demande à Allah une bonne fin (ḥusn al-khātima).

PARTIE 3

Ce que font les vivants

Accompagner, honorer, consoler.

CHAPITRE 4

Accompagner le mourant et les rites

Ce que la religion demande, ce que la coutume ajoute.

Je comprends : auprès du mourant

Être présent auprès d'un proche qui va partir est une épreuve, et un grand acte de bien. Selon l'école malikite, on recommande : rester calme, **invoquer en sa faveur** et ne dire que du bien, car les anges disent « āmīn » à ce que l'on dit (Muslim — sens) ; **prononcer la Shahāda** près de lui, sans insister (talqīn) ; si possible, l'**orienter vers la qibla**, couché sur le côté droit (ou sur le dos, les pieds vers la qibla) ; lui rappeler **l'espoir** en la miséricorde d'Allah.

Lire Yā-Sīn auprès du mourant est une habitude répandue ; le hadith à ce sujet est discuté et les avis malikites varient : demande à l'imam.

Je comprends : juste après le décès

Quand Abū Salama mourut, le Prophète ﷺ entra, lui ferma les yeux et dit : « Quand l'âme est reprise, le regard la suit. » Puis il invoqua : « Ô Allah, pardonne à Abū Salama, élève son rang parmi les bien-guidés, prends soin de ceux qu'il laisse derrière lui, pardonne-nous ainsi qu'à lui, ô Seigneur des mondes, élargis-lui sa tombe et illumine-la pour lui. » (Muslim — sens). On peut la dire **avec le nom du défunt**.

Umm Salama rapporte aussi cet enseignement : celui qu'un malheur frappe dit « Nous sommes à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons », puis l'invocation ci-dessous, et Allah lui donne mieux. Elle la dit après la mort de son mari… et Allah lui donna pour époux le Prophète ﷺ (Muslim — sens).

اللَّهُمَّ أْجُرْنِي فِي مُصِيبَتِي، وَأَخْلِفْ لِي خَيْرًا مِنْهَا

Allāhumma ʾjurnī fī muṣībatī, wa akhlif lī khayran minhā — **« Ô Allah, récompense-moi dans mon épreuve et donne-moi en échange mieux qu'elle »**

Invocation rapportée par Muslim (hadith d'Umm Salama) ; la formule « Nous sommes à Allah… » est coranique (sourate 2, verset 156) et s'insère depuis un muṣḥaf vérifié.

Je comprends : les rites, en survol

Prendre soin du défunt est une **obligation collective** (farḍ kifāya) : si quelques-uns s'en chargent, les autres en sont déchargés. Les grandes étapes (détails auprès de l'imam ; prière : UA-147) :

L'étape	Ce qu'il faut savoir
La toilette (ghusl)	Obligation collective selon l'avis le plus répandu chez les malikites (d'autres disent sunna confirmée). Avec pudeur et discrétion, par des personnes du même sexe (l'époux ou l'épouse peut s'en charger).
Le linceul (kafan)	Un tissu propre, de préférence blanc, sans luxe. Payé sur les biens du défunt, avant ses dettes.
La prière funéraire	Debout, quatre takbīr, sans inclinaison ni prosternation (UA-147).
L'enterrement (dafn)	Sans tarder ; le défunt est couché sur le côté droit, face à la qibla.

Au Sénégal : distinguer la religion et la coutume

Nos funérailles mêlent ce que la religion demande et des coutumes héritées, qui viennent souvent d'un beau désir : ne pas laisser la famille seule, prier pour le défunt. Il est utile de savoir **ce qui est obligatoire, ce qui est recommandé et ce qui relève de l'usage**, pour ne pas charger une famille déjà éprouvée.

La pratique	Ce qu'il faut en savoir
Enterrer vite ; annoncer le décès	Sunna : « Hâtez-vous avec le convoi funèbre » (al-Bukhārī et Muslim — sens). Annoncer est permis : le Prophète ﷺ a annoncé la mort du Négus (al-Bukhārī et Muslim) ; avec sobriété.
Condoléances et repas	Consoler la famille, lui préparer un repas et l'aider dans les démarches sont des gestes de soutien. On veille à ne pas lui imposer des dépenses ni des cérémonies épuisantes.
Le 3e jour, le 8e jour, le 40e jour…	Usages très répandus, qui ne sont pas des obligations religieuses ; les lectures collectives pour le défunt sont une question discutée entre savants (voir UA-222). L'essentiel : invoquer, donner l'aumône, éviter l'ostentation et les dettes. Demande à l'imam.
Les dépenses des cérémonies	Les biens du défunt appartiennent à ses **héritiers**, parfois des orphelins mineurs : on n'y puise pas pour des cérémonies sans leur droit ni leur accord. Mieux vaut une cérémonie simple et des dettes payées.

FICHE MÉMO 4 Accompagner et honorer ✂️

✓ Auprès du mourant : douceur, talqīn, espoir, orientation vers la qibla.

✓ Toilette, linceul, prière, enterrement : obligation collective, sans tarder.

✓ Distinguer obligation, Sunna et coutume ; ne pas léser les héritiers.

J'AGIS Apprends l'invocation d'Umm Salama : « Ô Allah, récompense-moi dans mon épreuve… »

CHAPITRE 5

Le deuil

Pleurer, patienter, consoler.

Je comprends : pleurer est permis

Quand son petit garçon Ibrāhīm mourut, le Prophète ﷺ pleura et dit :

> *« Les yeux versent des larmes, le cœur s'attriste, et nous ne disons que ce qui plaît à notre Seigneur. Nous sommes, ô Ibrāhīm, attristés par ta séparation. »*
>
> Rapporté par al-Bukhārī et Muslim — sens

La tristesse et les larmes ne sont pas un manque de foi. Elles sont **une miséricorde qu'Allah a placée dans le cœur de Ses serviteurs** (al-Bukhārī et Muslim — sens).

Mais le Prophète ﷺ a dit : « N'est pas des nôtres celui qui se frappe les joues, déchire ses vêtements et lance les appels de l'époque de l'ignorance » (al-Bukhārī et Muslim — sens). Et : « La patience, c'est au premier choc » (al-Bukhārī et Muslim — sens).

Permis et même beau	Interdit
Pleurer ; dire : « Nous sommes à Allah et c'est vers Lui que nous retournerons. »	Les lamentations bruyantes et les cris (niyāḥa) ; se frapper, déchirer ses vêtements.
Invoquer pour le défunt, donner l'aumône en son nom.	Les paroles de révolte contre le décret d'Allah ; accuser quelqu'un de « mauvais sort ».

Je comprends : la durée du deuil

« Il n'est pas permis à une femme qui croit en Allah et au Jour dernier de porter le deuil plus de trois jours pour un mort, sauf pour son mari : quatre mois et dix jours » (al-Bukhārī et Muslim — sens). L'iḥdād, qui consiste à délaisser la parure, est permis jusqu'à trois jours pour une femme ayant perdu un proche autre que son mari. Ce délai ne limite pas la durée du chagrin. Pour la veuve, il dure quatre mois lunaires et dix jours si elle n'est pas enceinte : c'est la ʿidda, fixée par le Coran (sourate 2, verset 234). Pendant cette période, elle évite la parure, les parfums et les bijoux, et passe ses nuits dans son domicile ; elle peut sortir le jour pour ses besoins. Si elle est enceinte, sa ʿidda prend fin à l'accouchement. Ce n'est ni une punition ni un enfermement, mais un temps de respect et de protection ; détails auprès de l'imam.

Je comprends : présenter ses condoléances (taʿziya)

Quand une fille du Prophète ﷺ perdit son enfant, il lui fit dire :

إِنَّ لِلَّهِ مَا أَخَذَ، وَلَهُ مَا أَعْطَى

Inna li-llāhi mā akhadha wa lahu mā aʿṭā — **« À Allah appartient ce qu'Il a repris, et à Lui ce qu'Il a donné »**

Suite : « … et toute chose a auprès de Lui un terme fixé ; qu'elle patiente et espère la récompense » (al-Bukhārī et Muslim — sens).

Concrètement : **venir**, même brièvement (ou appeler) ; dire une parole simple : « Qu'Allah lui fasse miséricorde et vous donne la patience » ; **apporter un repas** ou aider ; ne pas rester trop longtemps ; et **revenir** quelques semaines plus tard, quand tout le monde est reparti : le chagrin dure plus longtemps que les condoléances.



Je comprends : quand c'est un enfant qui part

> *« Il n'est pas de musulman dont trois enfants meurent avant d'avoir atteint la puberté sans qu'Allah le fasse entrer au Paradis, par la grâce de Sa miséricorde envers eux. »*
>
> Rapporté par al-Bukhārī — sens

Une femme demanda un jour au Prophète ﷺ : « Et deux enfants ? » Il répondit : « Et deux » (al-Bukhārī — sens). Il n'y a pas de douleur plus grande que de perdre un enfant ; mais ces enfants **précèdent** leurs parents : ils ne sont pas perdus.

> **QUAND LE CHAGRIN PÈSE TROP**
>
> Si, après des semaines, le chagrin t'empêche de vivre, ou si des pensées sombres t'envahissent, **ne reste pas seul(e)** : parle à un proche, à l'imam, consulte un médecin ; demander de l'aide n'est pas un manque de foi. Si tu as des pensées de te faire du mal, contacte **immédiatement** un proche, un médecin ou les urgences.

FICHE MÉMO 5 **Le deuil** ✂️

✓ Pleurer est une miséricorde ; les lamentations et les coups sont interdits.

✓ **Iḥdād : jusqu'à trois jours pour un autre proche ; veuve : quatre mois lunaires et dix jours, ou jusqu'à l'accouchement si elle est enceinte.**

✓ Consoler : être présent, parler peu, nourrir la famille, revenir plus tard.

J'AGIS Cette semaine, rends visite ou appelle une personne qui a perdu un proche.

PARTIE 4

Se préparer

Les affaires en ordre, le cœur en paix.

Qu’est-ce que je voudrais laisser derrière moi ?

CHAPITRE 6

Mettre ses affaires en ordre

Testament, dettes, droits des gens, héritage.

> *« Il n’appartient pas à un musulman qui possède quelque chose à léguer de passer deux nuits sans que son testament soit écrit auprès de lui. »*
>
> Rapporté par al-Bukhārī et Muslim, d’après Ibn ʿUmar — sens

Je comprends : le testament (waṣiyya)

Pense au boutiquier du quartier et à son cahier de crédits : s’il disparaît sans que personne ne trouve ce cahier, des droits sont perdus. Ton testament, c’est **ton cahier**. Écrire son testament n’attire pas la mort. C’est un acte de **responsabilité** et de **miséricorde** envers ceux qu’on laisse. Ibn ʿUmar disait qu’après avoir entendu ce hadith, il n’a plus passé une seule nuit sans que son testament soit écrit (Muslim — sens).

La règle	Ce qu'elle veut dire
Pas plus du tiers	Le legs est normalement limité au tiers de l'actif net, après frais funéraires nécessaires et dettes. Au-delà, l'accord valable des héritiers concernés est requis. Le Prophète ﷺ a dit à Saʿd : « Le tiers, et le tiers c'est beaucoup. Il vaut mieux laisser tes héritiers riches que dans le besoin. » (al-Bukhārī et Muslim — sens).
Pas de legs à un héritier	Selon le fiqh malikite, un legs à un héritier requiert l'accord valable des autres héritiers concernés, majeurs et capables. Un spécialiste doit vérifier les conditions et le moment de cet accord. L'accord ne peut porter sur les droits d'un mineur (Muwaṭṭaʾ, livre des testaments).
Un ordre précis	Sur les biens du défunt, on paie d'abord les frais funéraires, puis les **dettes**, puis le **testament** (dans la limite du tiers), et ce qui reste est **partagé entre les héritiers** (sourate 4, versets 11-12).

Je comprends : les dettes

Les dettes méritent une attention particulière. Le Prophète ﷺ a rappelé qu'elles demeurent un droit à régler, même pour le martyr (Muslim 1886). Il faut donc les noter, faire son possible pour rembourser et informer un proche de confiance.

Je comprends : les droits des gens

« Celui qui a commis une injustice envers son frère, qu'il s'en fasse délier aujourd'hui, avant qu'il n'y ait plus ni dinar ni dirham » (al-Bukhārī — sens). Un objet emprunté jamais rendu, une parole blessante, une part d'héritage gardée injustement, un salaire non payé : ce sont les **droits des gens**. Allah pardonne ce qui est entre Lui et Son serviteur à qui Il veut ; mais les droits des gens doivent être **rendus ou pardonnés**. (voir UA-225).

Je vis ma foi : ma liste à préparer

N°	Ce que j'écris	Pourquoi
1	Ce que je dois (dettes, tontine, crédits, objets empruntés) et à qui ; ce qu'on me doit et les dépôts (amāna) qu'on m'a confiés.	Pour que ma famille puisse tout régler.
2	Où se trouvent mes papiers importants (terrain, maison, comptes, assurances).	Pour éviter les disputes et les pertes.
3	Mes legs éventuels, dans la limite du tiers, à des non-héritiers ou à des œuvres de bien.	Pour une aumône qui continue.
4	Mes souhaits : des funérailles simples selon la Sunna ; un mot pour demander pardon et pardonner.	Pour protéger ma famille et partir le cœur léger.

ATTENTION : L'HÉRITAGE, UN PARTAGE FIXÉ PAR ALLAH

Les parts d'héritage sont fixées par le Coran lui-même (sourate 4, versets 11, 12 et 176). Ce livret ne les détaille pas : le calcul dépend de chaque famille. Pour un partage, adresse-toi à un **spécialiste des successions** (imam formé, cadi, notaire qui connaît le droit musulman).

Priver une fille, une sœur, une épouse ou une mère de sa part, ou vendre la maison familiale sans l'accord de tous les héritiers, est une **injustice grave**, même si « cela se fait ».



FICHE MÉMO 6 **Mes affaires en ordre** ✂️

✓ **Testament écrit : legs au maximum d'un tiers, pas à un héritier sans accord valable des autres héritiers.**

✓ Ordre : frais funéraires, dettes, testament, puis héritage.

✓ Rendre les droits des gens ou s'en faire pardonner, dès aujourd'hui.

J'AGIS Cette semaine, commence ta liste : ce que je dois et ce qu'on me doit.

CHAPITRE 7

Se préparer le cœur

Se souvenir de la mort sans angoisse, et semer.

Je comprends : un souvenir qui fait vivre

Le conseil d'Ibn ʿUmar nous invite à profiter de la vie pour faire le bien (al-Bukhārī 6416). Ce rappel aide à remettre nos priorités en ordre, sans s'imposer de penser à la mort toute la journée.

> *Faire le point sur sa journée aide à reconnaître les bienfaits reçus, à demander pardon et à réparer ce qui peut l'être. C'est un exercice personnel, sans formule obligatoire.*

ATTENTION : SE SOUVENIR, PAS DÉSESPÉRER

Le souvenir de la mort ne doit jamais devenir une angoisse qui paralyse, ni une raison de délaisser sa famille ou son travail. Le croyant équilibre **la crainte et l'espoir** (voir UA-197 et UA-198).

Le Prophète ﷺ a dit : « Que nul d'entre vous ne souhaite la mort à cause d'un malheur qui l'a frappé. S'il doit absolument dire quelque chose, qu'il dise : "Ô Allah, fais-moi vivre tant que la vie est meilleure pour moi, et fais-moi mourir quand la mort est meilleure pour moi." » (al-Bukhārī et Muslim — sens).

Je comprends : les œuvres qui continuent

> *« Quand l'être humain meurt, ses œuvres s'arrêtent, sauf trois : une aumône continue, une science dont on tire profit, ou un enfant vertueux qui invoque pour lui. »*
>
> Rapporté par Muslim — sens

L'œuvre qui continue	Des exemples ici, à Dakar	Ce que je peux commencer
Aumône continue (ṣadaqa jāriya)	Un puits, un robinet public, des nattes pour la mosquée, un arbre planté, une salle de classe.	Participer à un projet de puits ou planter un arbre.
Science utile	Enseigner la prière à un enfant, offrir des livrets, transmettre un savoir-faire.	Apprendre à quelqu'un une sourate ou une invocation.
Enfant vertueux	Éduquer ses enfants dans l'amour d'Allah ; ils invoquent pour leurs parents.	Prier avec mes enfants et leur apprendre à invoquer pour leurs parents.

UNE IMAGE POUR COMPRENDRE — LE MANGUIER DU GRAND-PÈRE

Dans la cour de la maison familiale, il y a un grand manguier. Le grand-père l'a planté il y a longtemps ; il est parti depuis des années. Pourtant, chaque saison, ses petits-enfants mangent les mangues et se reposent à son ombre.

C'est cela, **l'aumône continue** : le grand-père n'est plus là, mais son bien continue de pousser. Le Prophète ﷺ a dit que tout ce que mange un oiseau, un homme ou une bête d'un arbre planté par un musulman lui est compté comme aumône (al-Bukhārī et Muslim — sens).

→ Ce que tu sèmes aujourd'hui peut continuer à te rapporter après ton départ.

Comparaison pédagogique : les réalités de l'au-delà sont du ghayb ; l'image éclaire une idée, elle ne les décrit pas.

Je vis ma foi : mon programme de préparation

N°	Le geste	Pour
1	Chaque matin, remercier Allah pour ce jour de plus ; chaque soir, deux minutes pour faire mes comptes avec moi-même (muḥāsaba).	Le cœur
2	Chaque semaine : une aumône, même petite, et une visite ou un appel à un malade ou à un endeuillé.	Les gens
3	Ce mois-ci : écrire mon testament et ma liste de dettes.	Mes affaires
4	Cette année : lancer une œuvre qui continue (arbre, puits, enseignement).	Après moi



FICHE MÉMO 7 **Se préparer le cœur** ✂️

✓ Se souvenir de la mort pour mieux vivre, sans angoisse : crainte et espoir.

✓ Trois œuvres continuent : aumône continue, science utile, enfant vertueux.

✓ Chaque jour de vie est un délai de plus pour semer le bien.

J'AGIS Reprends ta feuille du chapitre 1 : choisis une des trois choses et fixe-lui une date.

Mes 7 jours

Un petit pas par jour. Ce n'est pas une compétition : si tu manques un jour, reprends le lendemain, sans te décourager.

Jour	Mon petit pas	Fait
1	Écrire mes trois choses à faire avant de partir (chapitre 1).	☐

Jour	Mon petit pas	Fait
2	Au réveil, remercier Allah pour ce jour de plus et donner une petite aumône (chapitre 2).	☐
3	Dire souvent « Lā ilāha illa llāh » et demander à Allah une bonne fin (chapitre 3).	☐
4	Apprendre l'invocation d'Umm Salama (chapitre 4).	☐
5	Appeler ou visiter une personne qui a perdu un proche (chapitre 5).	☐
6	Commencer ma liste : ce que je dois et ce qu'on me doit (chapitre 6).	☐
7	Choisir une œuvre qui continue et faire le premier pas (chapitre 7).	☐

MON ENGAGEMENT

Je m'engage, avec l'aide d'Allah, à :

Ma question à poser à une personne compétente (enseignant, imam, oustaz) :

Date : _____

Je vérifie ma compréhension

1. « Toute âme goûtera la mort » : ce verset se trouve dans…

- ☐ A. la sourate 3, verset 185
- ☐ B. la sourate 1, verset 5
- ☐ C. la sourate 112, verset 1

2. La mort peut être définie simplement comme…

- ☐ A. la fin définitive de l'âme
- ☐ B. la séparation de l'âme et du corps
- ☐ C. un long sommeil sans réveil

3. Le talqīn auprès du mourant consiste à…

- ☐ A. lui lire tout le Coran
- ☐ B. l'aider avec douceur à dire « Lā ilāha illa llāh »
- ☐ C. lui rappeler ses péchés

4. Au moment de mourir, le croyant doit avoir…

- ☐ A. une bonne opinion d'Allah
- ☐ B. le désespoir de ses fautes
- ☐ C. aucune pensée particulière

5. Pleurer un défunt est…

- ☐ A. interdit
- ☐ B. permis : c'est une miséricorde
- ☐ C. obligatoire

6. La ʿidda de la veuve qui n'est pas enceinte dure…

- ☐ A. trois jours
- ☐ B. quarante jours
- ☐ C. quatre mois et dix jours

7. Par un testament, on peut léguer au maximum…

- ☐ A. la moitié de ses biens
- ☐ B. le tiers de ses biens
- ☐ C. tous ses biens

8. Laquelle de ces œuvres continue après la mort ?

- ☐ A. une aumône continue
- ☐ B. un beau repas de cérémonie
- ☐ C. une grande maison inachevée

RÉPONSES

1 : A • 2 : B • 3 : B • 4 : A • 5 : B • 6 : C • 7 : B • 8 : A

Si tu t'es trompé(e), relis le chapitre concerné : c'est normal, c'est comme ça qu'on apprend.

Petit lexique

Mot	Sens simple
Mawt	La mort : séparation de l'âme et du corps.
Ajal	Le terme fixé par Allah pour chaque vie.
Rūḥ	L'âme, qui relève de l'ordre d'Allah.
Sakarāt al-mawt	L'agonie, les derniers moments difficiles de la vie.
Talqīn	Aider le mourant à dire la Shahāda.
Ḥusn al-khātima	La bonne fin : mourir dans la foi et le bien.
Ḥusn aẓ-ẓann	La bonne opinion d'Allah, l'espoir en Sa miséricorde.
Janāza	Le défunt et son convoi funèbre ; la prière funéraire.
Ghusl	La toilette rituelle du défunt.
Kafan	Le linceul.
Dafn	L'enterrement.
Farḍ kifāya	Obligation collective : si certains l'accomplissent, les autres en sont déchargés.
Iḥdād	L'abandon temporaire de la parure : jusqu'à trois jours pour un proche autre que le mari ; pour la veuve, pendant sa ʿidda.
ʿIdda	La période d'attente de la veuve ou de la femme divorcée.

Mot	Sens simple
Taʿziya	Les condoléances, le réconfort apporté à la famille.
Waṣiyya	Le testament ; les legs sont normalement limités au tiers de l'actif net.
Ṣadaqa jāriya	L'aumône continue, dont la récompense dure après la mort.
Barzakh	L'étape entre la mort et la résurrection (voir UA-222).

✂️ - - - - - - - - - - - - À DÉCOUPER OU À IMPRIMER SÉPARÉMENT - - - - - - - - - - - - ✂️

Fiche mémo : la mort et la préparation en une page

	Ce que la foi m'enseigne
La mort	Certaine pour tous • terme fixé par Allah • séparation de l'âme et du corps
Les derniers instants	Talqīn avec douceur • bonne opinion d'Allah • ne jamais juger une fin
Juste après	Fermer les yeux • invoquer • « Nous sommes à Allah… »
Les rites	Toilette • linceul • prière (UA-147) • enterrement rapide
Le deuil	Larmes permises • iḥdād distinct du chagrin • veuve non enceinte : 4 mois lunaires et 10 jours ; enceinte : jusqu'à l'accouchement
Condoléances	Être présent • parole simple • nourrir la famille • revenir plus tard
Mes affaires	Testament (max. 1/3) • dettes notées • droits rendus • héritage selon le Coran
Ce qui continue	Aumône continue • science utile • enfant vertueux

UA-221 • La mort et la préparation • VF éditoriale

Pour continuer le chemin

Ce livret fait partie de la collection « Au-delà ». La suite du parcours est indiquée ci-dessous.

Référence	Titre
UA-220	Croire au Jour dernier
UA-222	La tombe
UA-223	La résurrection
UA-224	Le rassemblement
UA-225	Le jugement
UA-226	La balance et les registres
UA-227	Le Paradis
UA-228	L'Enfer
UA-229	Vivre aujourd'hui avec l'au-delà

Et ensuite…

Référence	Titre
UA-147	La prière funéraire (Univers Muslim)
UA-198	Espérer en Allah
UA-233	Patience et confiance
UA-127	Le repentir (Univers Muslim)

UN CONSEIL

Range ton testament et ta liste de dettes dans une enveloppe, avec ce livret, et dis à une personne de confiance où elle se trouve. Relis-les une fois par an, par exemple au début du mois de Ramadan, et mets-les à jour.

ULUL ALBAB • DU MUSLIM AU MUHSIN

Fiche d'identification du livret

Rubrique	Information
Référence	UA-221
Titre	La mort et la préparation — Se préparer au rendez-vous que nul ne manque
Univers • Porte • Collection	Mu'min • Croire au Jour dernier • Au-delà (livret 2 sur 10)
Public • Niveau	Adultes • Découverte
Version du contenu • Date	VF éditoriale • 04/10/2026
Langue • Format	Français • Master A4 (l'édition A5 sera adaptée, pas réduite)
Cadre de référence	Islam sunnite • ʿaqīda ashʿarite • fiqh malikite • Coran : riwāya Ḥafṣ ʿan ʿĀṣim
Statut • Validation religieuse	Texte corrigé et illustré • validation religieuse humaine en attente

Sources et repères

Repères : al-Bukhārī 6416 ; Muslim 916 (talqīn), 1631 (œuvres durables), 1886 (dettes) et 2877 (espérance). Fiqh : Muwaṭṭaʾ, livre des testaments, notamment les conditions du legs à un héritier ; Ministère des Habous du Maroc, enseignement sur la ʿidda de la veuve.

Coran arabe : Al Quran Cloud, édition quran-tajweed, Ḥafṣ, consultée le 04/10/2026 (api.alquran.cloud). Texte source conservé ; les points de suspension signalent les coupures. Traductions françaises du sens revues à partir de la maquette. Hadiths : numérotation consultable sur sunnah.com. Rédaction assistée et contrôle éditorial automatisé ; validation religieuse humaine, arabe et tajwīd à contrôler avant publication.

Se préparer à partir, c’est apprendre à vivre.

Que dit l’Islam de la mort ? Que faire quand un proche nous quitte ? Comment s’y préparer sans angoisse ?

Ce livret explique, selon la croyance ashʿarite et le fiqh malikite enseignés en Afrique de l’Ouest, ce que le Coran et la Sunna disent de la mort et des derniers instants, comment accompagner un mourant, les rites funéraires et le deuil, le testament et les dettes, et les œuvres qui continuent après nous. Un livret doux et plein d’espoir, aussi pour les personnes endeuillées.

Sept chapitres courts. Dix à quinze minutes chacun. Un petit pas à chaque fois.

Bibliothèque « Du Muslim au Muhsin » • Univers Mu’min

Version PDF gratuite : la transmission passe avant le commerce.

UA-221 • VF éditoriale • 04/10/2026